

Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2022

ORDRE DU JOUR

- > Rapport moral du président
- > Rapport financier
- > Élections au Conseil d'Administration
- > Exposé sur les énergies accessibles en France par Gérard Bunel
- > Exposé de Jacques Gervais adhérent de PRE : projet Pure Salmon
- > Point sur le projet éolien éloigné de l'île d'Oléron par Sophie Huberson-Debry
- > Point sur la forêt de La Coubre par Olivier Marvaud

Rapport moral

- Manifestation contre le projet éolien en février 2022





Rapport moral

Rédaction d'un cahier d'acteur à la Commission Nationale du Débat Public

Conclusion de notre cahier d'acteur : Le projet d'implanter un parc éolien au large de l'île d'Oléron dans des zones protégées Parc Naturel Marin et Natura 2000 est inacceptable pour les défenseurs de l'environnement que nous sommes. **Nous considérons que ce choix de l'État est même une provocation !** Nous ne soutenons pas le projet présenté en raison de son atteinte à la biodiversité et à la pêche artisanale locale. Notre avis qui en découle est **défavorable**.

Participation au groupe de travail sur la réutilisation des eaux usées traitées (en cours)

Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019, constitution d'un Groupe de travail multi-acteurs de 15 personnes

À quelles conditions mettre en place la réutilisation d'eaux usées traitées sur le bassin versant de la Seudre, pour un usage bénéfique aux milieux tout en étant économiquement viable ?

Participation à la commission des services publics locaux à la CARA

Transports : CARA'BUS Délégation de Service Public

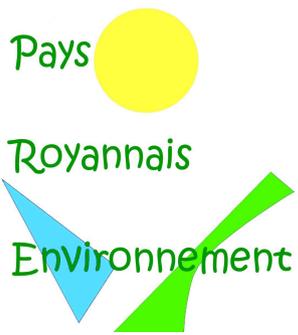
nouvelle offre estivale lignes 31,3,33,34 et 35 et horaires plus tardifs sur les lignes principales de 1 à 9 derniers départs à 21h

km haut-le-pied : 13,65 % lignes en propre (Transdev) et 34,99 % lignes co-traitées (Météreau, TESO et taxis)

Assainissement : 1034 km dont 782 km en gravitaire et 252 en refoulement ; actions en direction des campings (diagnostics)

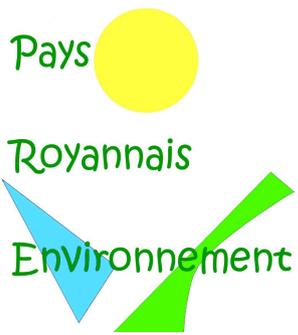
Déchets : TEOM, redevance spéciale pour les commerces, colonnes enterrées avec badge

=>**Pas d'incitation à réduire les déchets** (redevance incitative)



Bilan financier

- Compte bancaire au Crédit Mutuel au 30 août 2022 : 613,31 €
- Dépenses de fonctionnement : 168,35 €
 - assurance : 109,70 €
 - site internet : 58,65€
- Autres dépenses : 36,85 €
 - frais bancaires : 36,85 €
- Recettes : cotisations et dons 2022 : 65 €
- Placement sur livret : 1 204 €



Élections au Conseil d'Administration

Liste des candidat(e)s élu(e)s

- Jeanne-Hélène BAILLY – Vaux-sur-mer, élue
- Gérard BUNEL – Vaux-sur-mer sortant, réélu
- Bernard CHAMBELLAND – Royan sortant, réélu
- Frédéric MARCHESAN – Royan sortant, réélu
- Olivier MARVAUD – Saint-Palais-sur-mer, élu

Nouvelle composition du Conseil d'administration :

Jeanne-Hélène BAILLY, Gérard BUNEL, Bernard CHAMBELLAND, Gilbert CAROFF, Annie CHABANEAU, Sophie HUBERSON-DEBRY, Frédéric MARCHESAN, Olivier MARVAUD

Les membres du Bureau sont reconduits : *Président* : Gérard BUNEL

. *Vice-président* : Bernard CHAMBELLAND

. *Trésorière* : Sophie HUBERSON - DEBRY

. *Trésorier-adjoint* : Gilbert CAROFF

. *Secrétaire* : Annie CHABANEAU

Les énergies : primaire, secondaire, finale, utile*

Les énergies fossiles : pétrole, charbon et gaz, riches en carbone ;
Leur combustion émet des Gaz à effet de serre (GES).

L'énergie nucléaire : corps radioactif, réaction par fission produit de la chaleur
(dangereux, coûteux, déchets, problèmes de refroidissement avec les canicules)

Pétrole : importé d'Europe de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Mer du Nord, ...

Charbon : importé d'Australie et de Russie

Gaz : importé de Norvège (36 %), Russie (17 %), Algérie (8 %), NL (8 %)

Uranium : importé du Kazakhstan, du Niger, du Canada, de l'Australie et de l'Ouzbékistan.

Quand on brûle du charbon, du fioul, du gaz, de la biomasse, dans des centrales thermiques ou que l'on casse de l'uranium dans des centrales nucléaires, on récupère seulement environ 35 % de l'énergie primaire sous forme d'électricité. Le reste est parti en chaleur !

Panneaux photovoltaïques : 20 %

Éoliennes : 59 % (limite de Betz)

Barrage hydraulique : 90 %

1 km en voiture à essence, c'est 8 % de l'énergie de pétrole brut !

* utile = primaire X rendement (r) transformation X r transport X r équipement ut

Les énergies accessibles en France

Vent

Soleil

Eau

Sol

Le vent

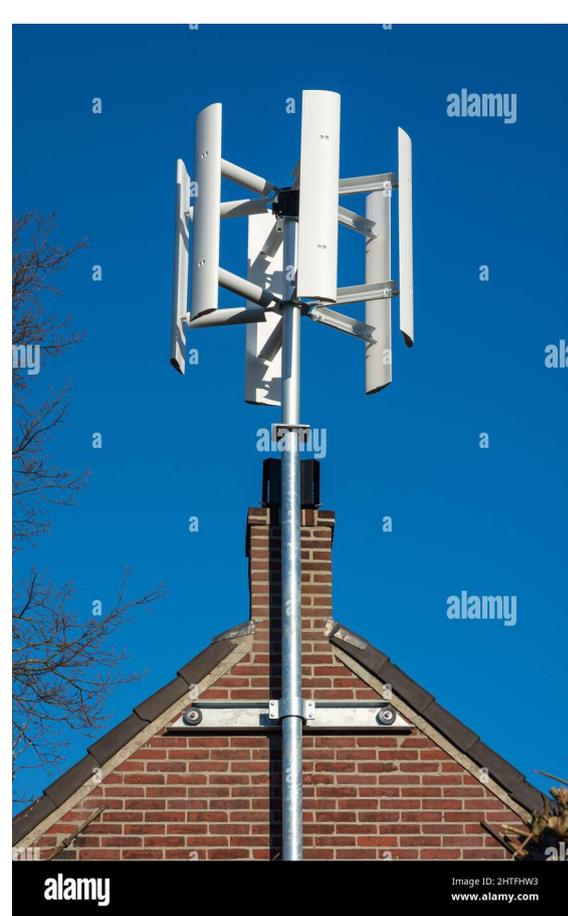
- Éoliennes



Le vent

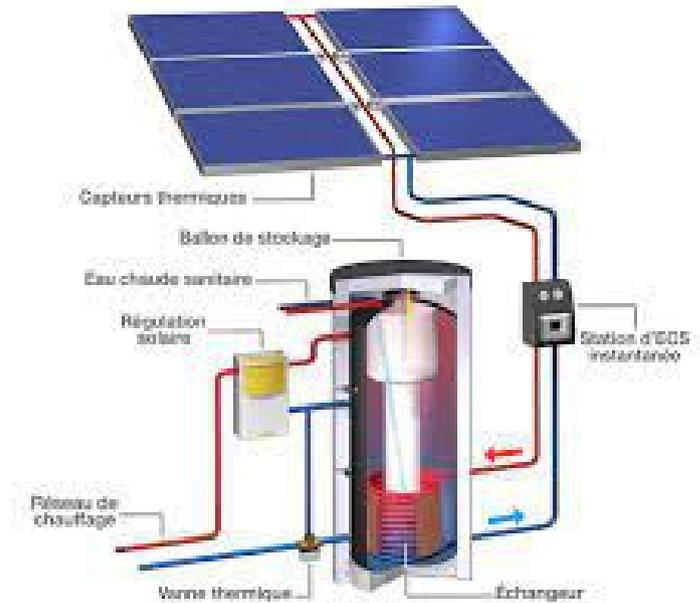


L'éolienne sans pale Vortex oscille
au vent

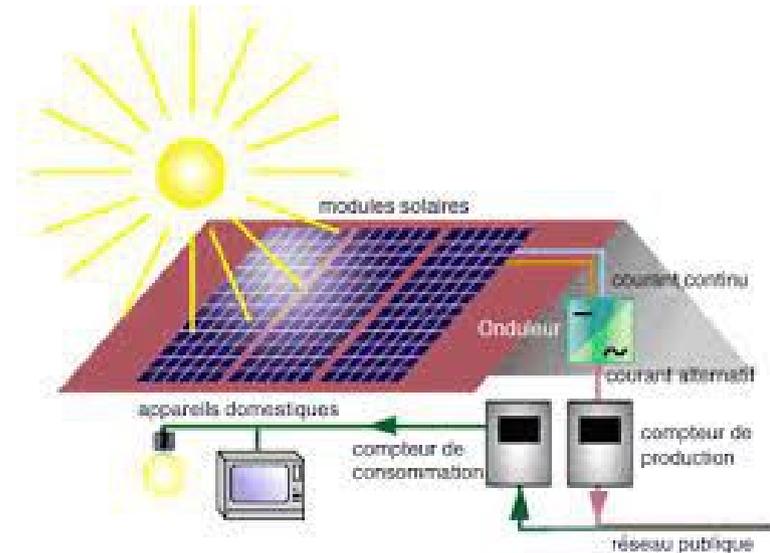


Le soleil

Panneau solaire : produit de la chaleur



Panneau photovoltaïque : produit de l'électricité



Le soleil



Four solaire d'Odeillo à Font-Romeu

Mis en service en 1969

1000 kw

Jusqu'à 3 300 °C

Centrale solaire thermodynamique :
ES, US, ZA (Af Sud), MA et CN

En FR : Thémis (1983->1986), ... ?



L'eau

Douce : les barrages hydroélectriques produisent 13 % d'électricité (2020)

Eau de mer :

usine marémotrice de la Rance unique en France et en Europe
équivalent consommation 225 000 habitants exemple ville de Rennes

Hydrolienne

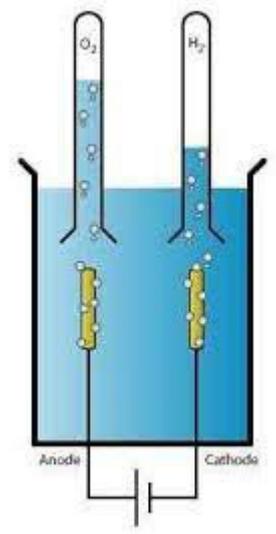
- un site d'essai au large de l'île de Bréhat (Côtes d'Armor)
- en aval du Pont de Pierre à Bordeaux

L'eau

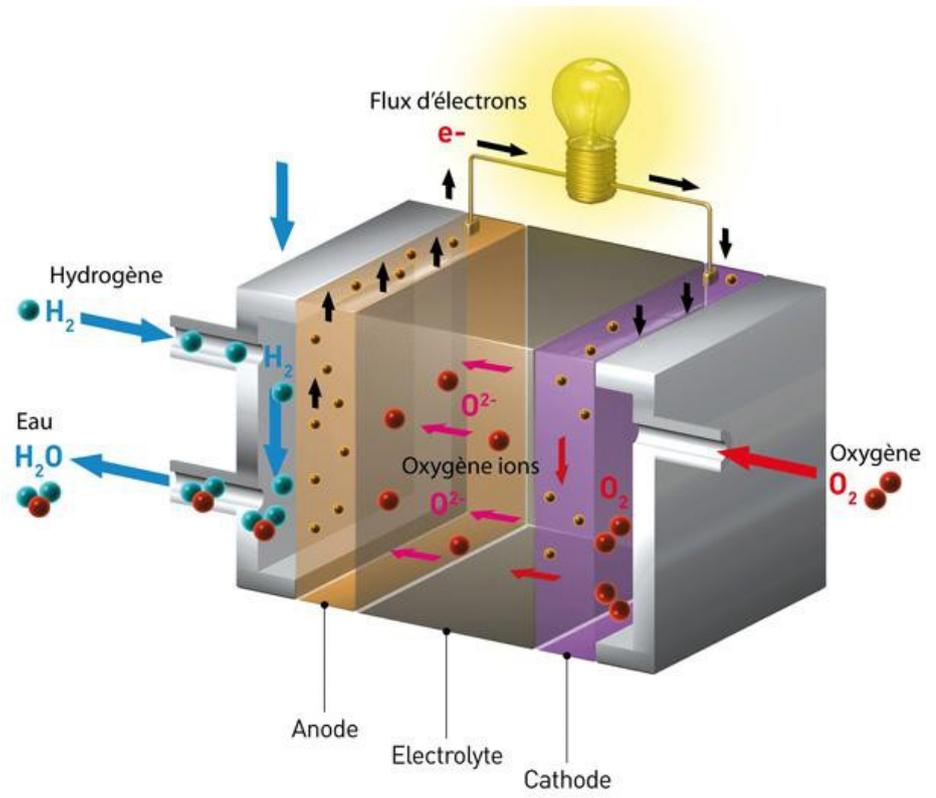
Hydrogène



~~CH₄ (méthane)~~

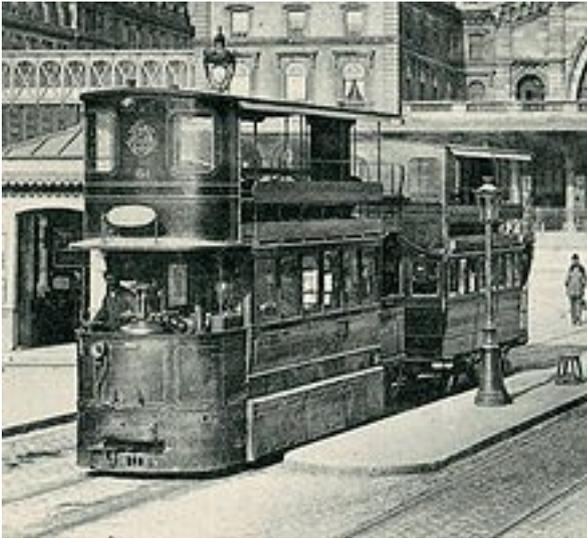


Combustible (fusée Ariane) soit pour refaire de l'électricité via les piles à combustibles : Toyota Mirai et Hyundai Nexu



L'air

comprimé



Tramway Mékarski de la gare de l'Est à Paris en 1894

Invention de l'ingénieur Louis Mékarski en 1876



Tata MiniCat

L'ingénieur Guy Nègre, inventeur du moteur à air comprimé avait signé un accord avec Tata Motors, constructeur automobile indien

Le sol

Géothermie

L'énergie géothermique pour produire de l'électricité :

En France, une unité de production électrique est en activité en Guadeloupe à Bouillante. Elle a une puissance de 13,5 MW et produit près de 5 % de l'électricité de l'île.

En Islande, centrale électrique de Nesjavellir fournit aussi de l'eau chaude

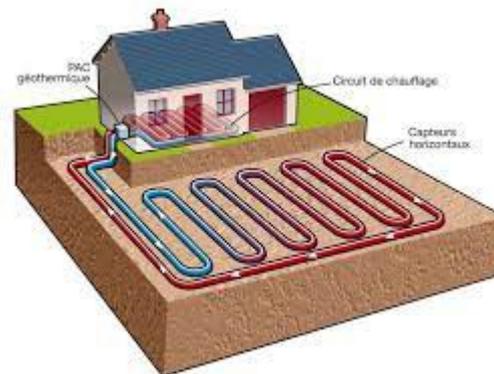


L'énergie géothermique pour chauffer :

Bagneux 92 et Châtillon : depuis 2016, le réseau délivre de la chaleur à 8 233 logements et 30 bâtiments (écoles, bureaux)

Bordeaux : Mériadeck (eau prélevée à 53 °C), à partir de 2020, l'équivalent de 25 000 logements des quartiers Brazza, Bastide-Niel, Benauges et Garonne-Eiffel pourront être chauffés grâce à deux forages creusés à une profondeur inédite de 1 700 mètres.

Géothermie individuelle :



Mieux vaut prendre le changement par la main
avant qu'il ne nous prenne par la gorge.

Winston Churchill



Exposé de Jacques Gervais

membre de Pays Royannais Environnement

SOULAC/mer 30 juin 2022

RÉUNION PUBLIQUE

Organisée sur demande d'« Estuaire Pour Tous »
par la Communauté de Communes du Nord-Médoc
En présence des maires de Talais, du Verdon, de Soulac,
du directeur de Pure-Salmon-France Xavier Govare
et des représentants du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB).

Il s'agissait de présenter un projet de ferme aquacole « terrestre » envisagé sur le site du Verdon, terminal portuaire de 37 ha qui a été remblayé en 2015 et fait partie des 127 SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN mis en place par l'Etat depuis 2020.

Le site portuaire du Verdon a subi une série d'échecs depuis 2009 avec 3 grands projets avortés.

Le GPMB et Pure-Salmon-France ont signé une convention d'occupation temporaire de 49 ans le 4 avril 2022.



© GPM Bordeaux

Le saumon sauvage naît en rivière et vit en eau douce pendant 1 à 2 ans. Quand l'alevin atteint le poids de 150 grammes il migre en mer et y vit pendant 1 à 2 ans jusqu'à sa taille adulte (4 à 5 kg). Il retourne alors là où il est né pour frayer et mourir.



Le saumon d'élevage serait une bonne alternative pour nourrir l'humanité :

- 8 milliards d'humains en 2022
- 9 milliards en 2050 ?

Pour fabriquer 1 kg de bœuf il faut 8 kg de protéines

" " 1 kg de porc 4 kg de protéines

" " 1 kg de saumon 1,2 kg de protéines



Les élevages en mer se situent au niveau du cercle polaire, Pays nordiques et Écosse Ces fermes aquacoles sont loin d'être écologiquement vertueuses, déjections et croquettes non consommées génèrent une pollution importante.

Les saumons d'élevage sont soumis en permanence à l'attaque de parasites comme le pou de mer, très virulent, et à des maladies contagieuses qui ne peuvent être traitées que par antibiotiques.



Pour ces raisons plus aucune autorisation de ferme aquacole en mer n'est délivrée par les États gestionnaires de leurs eaux territoriales.

PURE-SALMON

**Société financée par le fonds
d'investissement**

8 F Asset Management basé à Singapour

Une seule ferme aquacole « terrestre » opérationnelle
depuis 2018 en Pologne.

Projets en cours

Japon- USA- Chine- Moyen-Orient- Asie du sud-est

Abandon d'un projet à Boulogne/mer en mars

Projet PURE-SALMON LE VERDON

14 hectares

Construction prévue à partir de 2024

Opérationnel en 2026

Opération ICPE (Installation Classée Protection de l'Environnement)

Étude d'impact rendue début 2023

Enquête publique

Création de 250 emplois directs et d'autant d'emplois induits (transport, blanchisserie, maintenance bâtiment, commerces, services)

Investissement 275 millions d'€

Ressource en eau :

- nappe saumâtre à 3 km du site (vers D 215) alimentée en permanence par la mer à moins 12 m
- si l'autorisation de pompage est refusée, il sera toujours possible de prélever dans l'estuaire proche

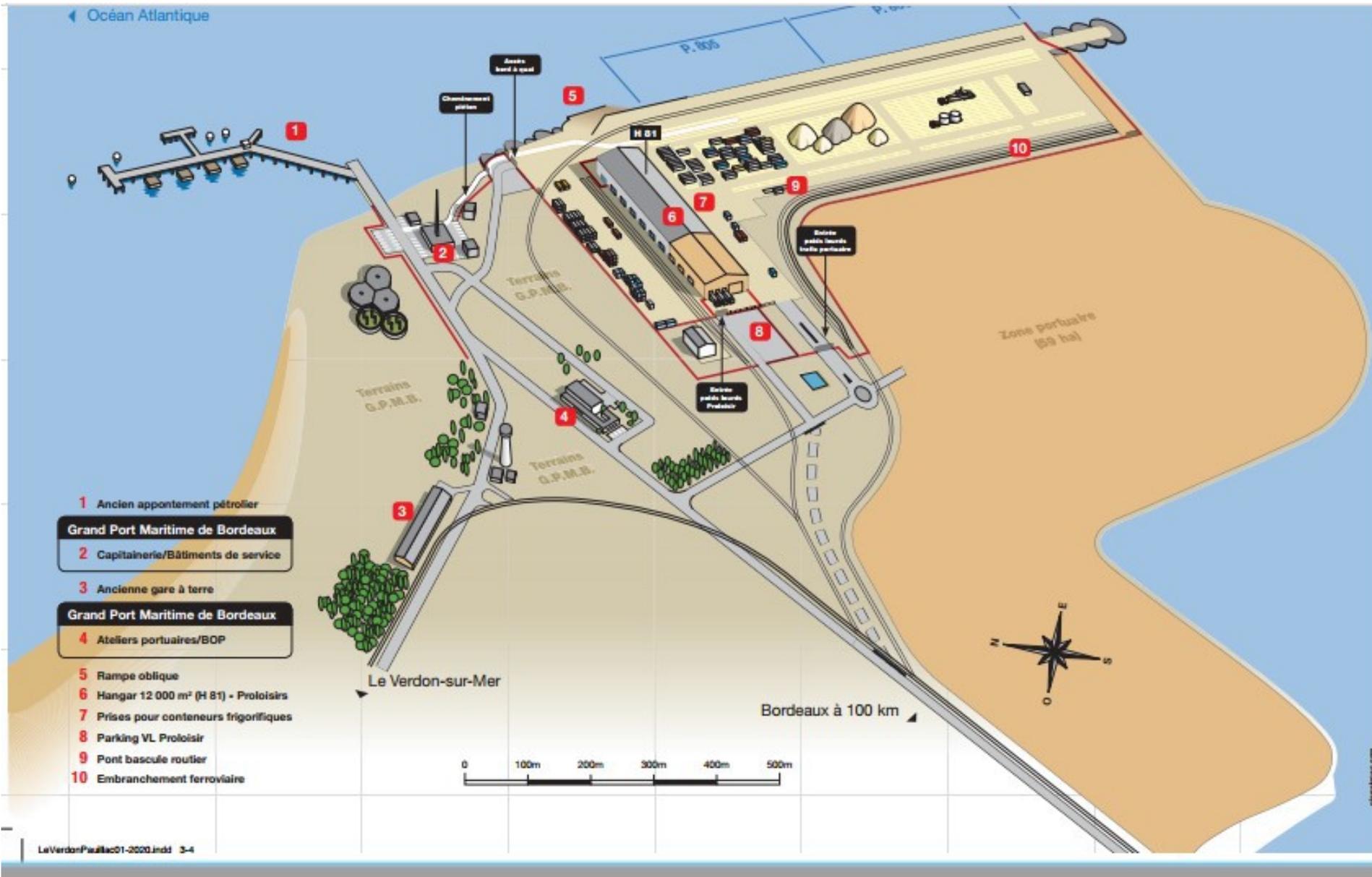
eau pompée recyclée en circuit fermé après filtrage et nettoyage

- eau saumâtre pour les bassins adultes
- eau dessalée pour les juvéniles et pour l'approvisionnement en eau potable de la structure

Rejets dans l'estuaire :

- eaux usées traitées et filtrées, éliminations des déjections + nitrates transformés en boues organiques pour fabriquer du bio-gaz
- l'ammoniac utilisé actuellement en Pologne sera progressivement abandonné
- rejets soumis à des auto-contrôles et à ceux des services de l'État, à maximum 300 m de la côte
 - quotidiens 100 m³ / h
 - vidange complète des bassins 2 fois par an

Océan Atlantique



BIEN-ÊTRE ANIMAL

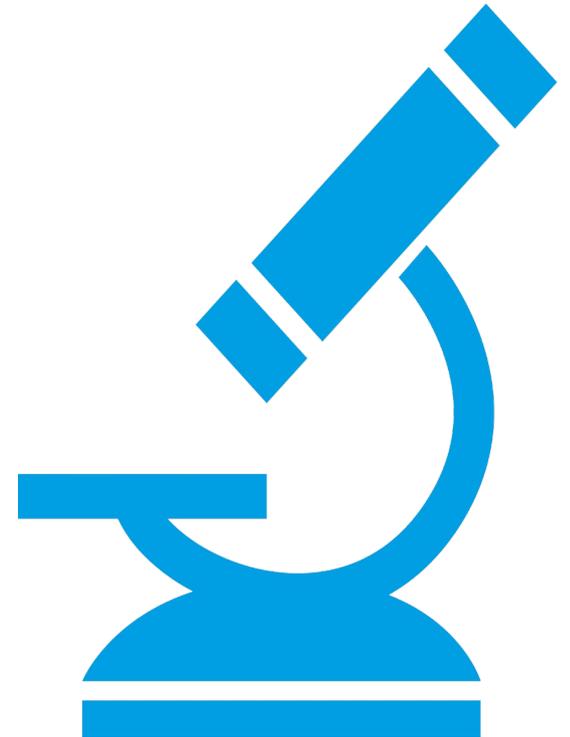
Alimentation : farine d'insectes et d'algues

Le bien-être des saumons est lié à la

qualité de l'eau :

- température : 10 à 12 C° (au-delà de 16° asphyxie)
- saturation en oxygène et taux de salinité mesurés en permanence
 - PH neutre
 - absence de contaminants et de parasites

et à la densité de population : maximum 25 kg/m³



PRODUCTION ENVISAGÉE

- 10 000 tonnes / an fumés ou crus, filets conditionnés sur place
 - peau, tête, gras du ventre transformés en croquettes pour animaux de compagnie

Pure-Salmon produirait 5% de la consommation hexagonale puisqu'il n'existe aucun site de production en France. La consommation annuelle, et donc l'importation de saumons, est de 200 000 tonnes / an.



EMPREINTE CARBONE

En phase de construction les matériaux seront acheminés par voie navigable ou par voie ferrée.

En phase d'exploitation mêmes modes de transport pour la livraison des aliments (croquettes) et pour l'expédition des produits finis.



ÉNERGIE

Bio-gaz produit par l'usine

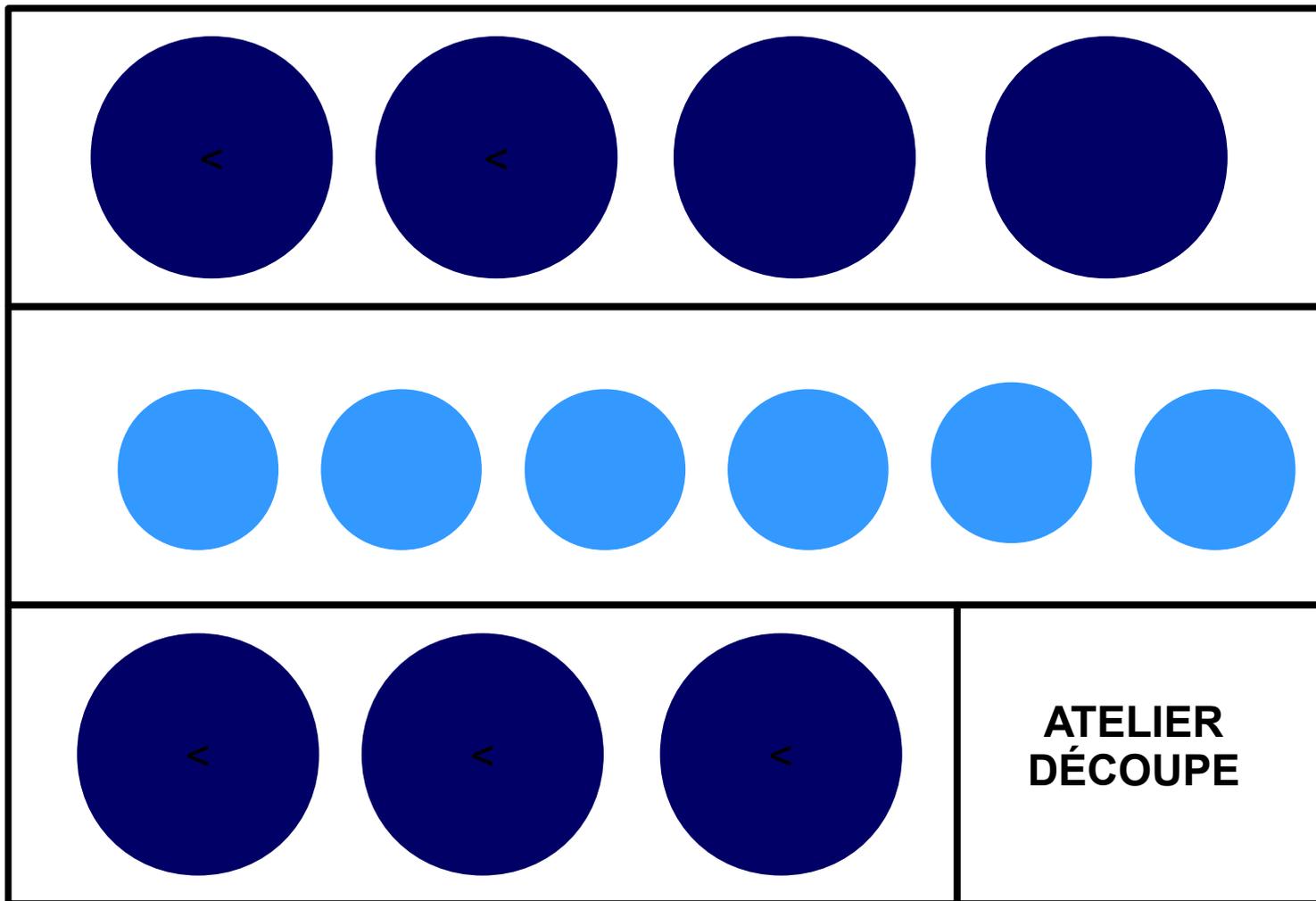
Capteurs solaires sur les toits de l'usine : 70 000m²

Groupe électrogène de secours

Ferme solaire voisine en projet : 45 ha



Densité d'occupation des bassins : 7% de poissons / 93% d'eau



24 bassins adultes

Diamètre 24 m / Hauteur 7 m / Capacité 3165 m³

Volume total des 24 bassins adultes : 76 000 m³

Point sur la forêt de La Coubre

par Olivier Marvaud

membre du Conseil d'administration

La mobilisation de nos associations (surtout Les 7 Sentinelles et Pays Royannais Environnement) depuis 7 ans a fini par porter ses fruits après des années stériles où tout ce que l'on proposait restait lettre morte. Même si les coupes continuent (et vont encore continuer) et qu'elles sont plus importantes que ce que l'on souhaiterait (ce sont les directives nationales, des décisions prises à Paris indépendamment des réalités et spécificités locales), nous avons obtenu des résultats concrets sur les points suivants :

- abandon des coupes rases (une hérésie pour la biodiversité, pour les paysages, rejet de carbone...)
- les coupes privilégiées sont les coupes d'ensemencement (avec maintien d'un certain nombre de semenciers sur les parcelles pour favoriser une régénération naturelle) mais aussi la pratique dite des futaies irrégulières sur une partie importante du massif (interventions plus ciblées, souvent manuelles, pour maintenir des peuplements mélangés sur les parcelles, en âge et en espèces)
- renaissance de l'arboretum ou jardin d'essai de la Coubre qui va retrouver progressivement sa fonction première : tester les essences les plus à même de résister au sol dunaire, littoral, sensible mais aussi au réchauffement climatique. Notamment le micocoulier de Provence.
- restauration de l'école de la forêt dans le cadre d'un projet appelé "Coeur de Coubre" qui sera accessible au public, aux écoles, tout en préservant la quiétude du site. Les travaux préparatoires ont commencé ! Il y aura des panneaux d'interprétation et des scénographies au sein de l'école.

A suivre de près donc !
Voilà pour ces principales avancées.

Point sur le projet éolien au large de l'île d'Oléron

par Sophie Huberson-Debry
trésorière

« Suite au rapport du débat public, l'état a décidé d'une nouvelle zone en dehors du parc naturel marin pour implanter 2 parcs éoliens.

Malheureusement, cette nouvelle zone est toujours en Natura 2000 et sur le couloir migratoire empruntés par de très nombreuses espèces d'oiseaux et de chauve-souris.

Plusieurs associations de protection de la nature estiment que l'état ne tient toujours pas en compte de la complexité et de la richesse des écosystèmes et ont donc décidé de faire recours gracieux contre le décret ministériel du 28 juillet 2022.

Elles demandent à ce que ces éoliennes soient installées en dehors de la zone Natura 2000 et sont aussi inquiètes sur l'atterrage des futurs câbles en plein cœur des pertuis charentais. »



L'assemblée générale s'achève à 19h30, suivie du verre de l'amitié